

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

Les catholiques et les libéraux en Belgique

Journal de la société statistique de Paris, tome 21 (1880), p. 326-327

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1880__21__326_0

© Société de statistique de Paris, 1880, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

LES CATHOLIQUES ET LES LIBÉRAUX EN BELGIQUE.

Deux partis politiques, les catholiques et les libéraux, partagent la nation belge en deux camps opposés; les luttes sont vives en temps d'élection. Cette divergence d'opinions paraît tenir à un antagonisme de race plutôt que de religion, car presque tous les Belges sont catholiques de naissance.

Un des vétérans de la presse belge, M. Ph. Bourion, s'est placé à ce point de vue pour rechercher, en s'appuyant sur le calcul des probabilités, quel peut être l'avenir des deux partis qui dirigent la politique en Belgique et se disputent le pouvoir.

Dans son travail, ce publiciste n'a pas mis en regard les quatre provinces flamandes, où dominent les catholiques, et les quatre provinces wallonnes qui sont foncièrement libérales, il s'est borné à établir une comparaison entre les deux Flandres d'une part et le Hainaut et Liège d'autre part.

Si l'on prend d'abord par chaque groupe la période de 1834 à 1840, on trouve les résultats ci-après :

ANNÉES.	POPULATION	
	Flandres.	Hainaut-Liège.
1834	1,374,977	1,004,334
1840	1,425,520	1,071,872
Augmentation en 6 ans	50,543	67,538
Accroissement p. 100 par an	0.61	1.12

Sur ce pied, la population flamande ne doublerait qu'en 113 ans $\frac{1}{3}$, tandis que le doublement du Hainaut-Liège s'effectuerait en 62 ans $\frac{1}{2}$. Mais cette période est fort éloignée; si l'on se rapproche davantage de notre époque, en prenant, par exemple, la période 1860-1874, on obtient :

ANNÉES.	POPULATION	
	Flandres.	Hainaut-Liège.
1860	1,438,244	1,344,417
1874	1,554,886	1,584,422
Augmentation en 14 ans	116,642	240,005
Accroissement p. 100 par an	0.58	1.27

D'après ces données, le doublement en Flandres exigerait 120 ans, et celui du Hainaut-Liège 54 ans $\frac{2}{3}$ seulement.

L'auteur fait observer à ce propos que cette période de 1860-1874 a été marquée par l'invasion du choléra, en 1866, qui a fait dans le pays 43,400 victimes; sous ce rapport, et quoiqu'on doive prévoir dans l'avenir la présence de certaines maladies épidémiques qui pourraient jeter quelque trouble dans le mouvement de la population, il faut remarquer que le nombre des décès cholériques n'a été que de 8,000 dans les Flandres, tandis que la part du Hainaut-Liège a été de 15,756, et que, néanmoins, à la fin de la période, la population du Hainaut-Liège comptait 29,536 individus de plus que celle des Flandres, lorsque, en 1860, l'excédant comparatif des Flandres s'élevait à 93,837.

Sans aller plus loin, on voit que le Hainaut-Liège est en mouvement ascensionne. très-marqué, et tend à prendre le pas sur les provinces rivales.

Cet état de choses doit-il continuer ?

Plusieurs faits tendraient à le faire supposer. Aussi, en premier lieu, on compte dans les Flandres 247 habitants par kilomètre carré, tandis qu'il n'y en a que 239 dans le Hainaut-Liège.

On trouve dans les Flandres un certain nombre de dunes, de tourbières et de mauvaises terres, le Hainaut-Liège offre, au contraire, beaucoup de terres fertiles, sans compter que les industries y sont beaucoup plus variées. Tout donne donc à penser que l'immigration se portera plutôt dans ce dernier groupe, et déjà l'on peut prévoir que d'ici à une vingtaine d'années, les deux provinces wallonnes auront la primauté.

Au point de vue de l'influence politique, voici quelques chiffres intéressants :

Aujourd'hui encore, les Flandres ont 36 députés, et le Hainaut-Liège 36 également.

Or, comme, d'après la Constitution belge, il doit y avoir un député par 40,000 âmes, si l'on divise la population par 40,000, depuis 1870 jusqu'à 1874, en laissant en dehors les chiffres fractionnaires, on peut dresser le tableau suivant :

Deux Flandres.

ANNÉE.	POPULATION.	NOMBRE des députés à accorder.	RESTE.
1870.	1,506,702	37	26,702
1871.	1,511,345	37	21,345
1872.	1,520,955	38	955
1873.	1,537,287	38	17,287
1874.	1,554,886	38	34,886

Hainaut-Liège.

1870.	1,489,183	37	9,183
1871.	1,499,053	37	29,053
1872.	1,526,479	38	6,479
1873.	1,555,201	38	25,201
1874.	1,584,422	39	24,422

De sorte qu'en 1874, le Hainaut-Liège serait en avance d'un député sur les Flandres; et on peut prévoir, d'après ces périodes de doublement indiquées plus haut, que la prépondérance de l'élément flamand ne tardera pas à faire place à celle de l'élément wallon ou français.

Le résultat du recensement de 1876 a d'ailleurs pleinement confirmé ces prévisions : le groupe wallon Hainaut-Liège ayant déjà obtenu deux députés de plus que le groupe des Flandres.

Ne fût-ce qu'au point de vue de la prédominance de la langue française, ce progrès, quelque faible qu'il soit, est de nature à nous intéresser.

(Extrait d'une communication de M. X. HEUSCHLING, *Revue belge*, décembre 1878.)